

Nouveau « skatepark » Lancement de l'appel d'offres pour les plans et devis

Magog, le 25 mars 2022 – La Ville de Magog est heureuse d'annoncer qu'une nouvelle étape est franchie dans le dossier du nouveau « skatepark » puisque l'appel d'offres pour la réalisation des plans et devis et la surveillance des travaux sera lancé dans les prochains jours. Le scénario actuel prévoit que les travaux d'aménagement pourraient débuter à l'automne 2022.

Le conseil municipal a accepté tel que proposé le projet imaginé par l'Association Skateboard Montréal, Magog Skate Plaza et un regroupement de citoyens. Le nouveau « skatepark » demeurera sur le site actuel situé en bordure de la route 112 et du parc de la Baie-de-Magog, mais les nouvelles infrastructures seront relocalisées au centre du terrain. C'est ce qui permettra, entre autres, d'ajouter des arbres et une traverse sécuritaire vers la piste cyclable.

Concept d'aménagement

L'aménagement proposé a été entièrement réfléchi par des utilisateurs de planches à roulettes. Une zone pour les débutants ainsi qu'une zone pour les plus expérimentés y sont proposées, tant pour les amateurs de planches à roulettes, de bmx que de trottinettes. La bonification des infrastructures, l'ajout d'une petite piste de style « pump track » qui entoure le « skatepark » ainsi que l'aménagement d'une zone sans obstacle pour pratiquer les manœuvres rendront l'expérience plus agréable. L'aménagement en béton diminuera considérablement le bruit. En soirée, l'éclairage sportif prévu permettra aux utilisateurs de profiter des installations en toute sécurité. Une [image du plan d'aménagement](#) est disponible sur le site Internet de la Ville.

« Nous avons été à l'écoute des besoins de la communauté qui s'est mobilisée en faveur du projet du nouveau "skatepark". Nous reconnaissons qu'il est temps de moderniser cette installation », affirme la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier. « Nous sommes heureux de travailler en collaboration avec l'équipe de Magog Skate Plaza. Rendre disponibles des infrastructures sportives de qualité et sécuritaires pour nos jeunes afin qu'ils puissent s'accomplir dans leur sport est une priorité pour la Ville de Magog. La réalisation des plans et devis nous permettra d'évaluer plus précisément les coûts et l'échéancier du projet. Par la suite, nous pourrons lancer l'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement. »

- 30 -

Source et information :

Direction communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

